

# Le prix de l'eau potable baisse de 10% pour tous les usagers

## Article de Presse

Par Pierre Valet ([pvalet@nicematin.fr](mailto:pvalet@nicematin.fr))

Créé le 1er juin 2011



Après une baisse de 5 % en 2005, David Lisnard, président du Sicasil et ses collaborateurs ont arraché une nouvelle réduction du prix de l'eau du robinet. Crédit Photo Serge Haouzi

Après six mois de difficiles négociations et une menace de rupture de contrat, un accord est intervenu lundi entre la Lyonnaise des eaux et le syndicat. Par les temps qui courent, les bonnes nouvelles sont rares pour les consommateurs, alors celle-ci ne manquera pas de redonner le sourire aux usagers des huit communes du Sicasil (1).

Dès le 1er juillet, le prix de l'eau potable va baisser d'au moins 10 % pour tous les usagers. La baisse sera même encore plus forte pour les familles et les personnes seules, à l'inverse des résidences secondaires par exemple. Les plus favorisés seront les foyers dont la consommation se situe entre 40 et 300 m<sup>3</sup> par an, c'est-à-dire 88 % des abonnés.

La baisse obtenue par le syndicat était âprement négociée depuis décembre dernier avec le prestataire Lyonnaise des Eaux. Une négociation au couteau menée par le président du Sicasil, David Lisnard, le maire de Théoule, Daniel Mansanti et les ingénieurs du syndicat. Ils ont tout épluché des comptes de l'opérateur, décrypté les investissements, les charges, les marges bénéficiaires, les gains de productivité des années précédentes. Aidée d'un cabinet conseil, une demi-douzaine de personnes étaient encore sur la brèche jeudi dernier quand le président a publiquement menacé la Lyonnaise d'une rupture de contrat (notre édition du 26 mai). Mais lundi l'ultime proposition de la Lyonnaise était la bonne. « Les négociations ont abouti hier soir [lundi, n.d.l.r.] sur un accord historique dans ce domaine. Nous sommes bien conscients que la Lyonnaise qui, au demeurant est une belle entreprise, doit gagner de l'argent. Mais elle bénéficie d'un contrat jusqu'en 2023 et depuis un an que nous analysons tous les paramètres nous avons pu recalculer les marges de l'opérateur. Elles allaient évoluer à la hausse de façon déséquilibrée pour les usagers » précise David Lisnard.

## **La consommation d'eau a baissé de 22 % en douze ans**

Alors, du côté de la Lyonnaise, l'optimisme est en toute bonne logique, nettement moins marqué. Le directeur régional Jean-Philippe Walryck étant en déplacement, son responsable de communication, Pierre Tréhardy confirme : « Le Sicasil postule que la consommation d'eau, donc nos bénéficiaires, va augmenter dans les années qui viennent alors qu'elle baisse de 2 % par an depuis douze ans. Nous avons donc pris un risque et si la baisse est trop forte, nous serons en difficulté dans les deux ans. Par ailleurs nous allons engager une réorganisation de nos services avec des efforts de productivité et des économies y compris en terme d'effectifs. Je vous rappelle qu'une baisse de 10 % du prix de l'eau représente en moyenne une économie de 4 e par mois pour le consommateur » argumente-t-il. L'accord prévoit également une indexation du prix de l'eau sur l'inflation pour toute la durée du contrat. En euros constants, elle n'augmentera donc pas.

Le nouvel avenant sera soumis au vote du conseil syndical le 15 juin et signé ensuite par les parties. La facture de novembre témoignera des nouvelles dispositions du contrat qui entre en vigueur au 1er juillet.

1. Auribeau-sur-Siagne, Cannes, Le Cannet-Rocheville, Mougins, Pegomas, La Roquette-sur-Siagne, Théoule-sur-Mer, Vallauris.